

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VAL-D'ARC

Séance du 30 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois et le trente juin, le Conseil Municipal de la Commune de Val-d'Arc dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil de Randens, sous la présidence de Monsieur Hervé GENON, Maire.

Nombre de conseillers :	Date de convocation :	27/06/2023
En exercice : 23	Date d'affichage :	27/06/2023
Présents : 22		
Votants : 22		

**Présents :** MM. RICO-PEREZ José - GENON Hervé - DELWAL Jean-Luc - GACHET Roger - MANENTI Rémi - MARTINET Frédéric - MARTINET Jacky - MELLAN Lionel - MICHELLAND Bruno - RICHARD Denis - RIZZON Bruno

Mmes BAZIN Josyane - BOIVINEAU Myriam - COMBET Claire - GAZET Véronique - GENON Marie - JABOUILLE Martine - JALLIFFIER-VERNE Christelle - LEGRAND Alexandra - MASSUTTI Carole - PAVIET Laura - PEREZ Stéphanie

**Excusé :** M. BIBOLLET Nicolas

A été nommé secrétaire de séance : Lionel MELLAN



**Objet :** Désignation d'un conseiller municipal chargé des questions de sécurité et défense

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la nécessité de désigner un Conseiller en charge des questions de sécurité et de défense pour la Commune de Val-d'Arc.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité désigne :

- Bruno MICHELLAND, Conseiller Titulaire,
- Nicolas BIBOLLET, Conseiller Suppléant,

Tous deux en charge des questions de sécurité et de défense pour la commune de Val-d'Arc,

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an que dessus

Le secrétaire de séance  
Lionel MELLAN

Monsieur le Maire  
Hervé GENON



